

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION ET BILAN
2. MODIFICATIONS SUCCESSIVES DU BILAN
3. ENREGISTREMENT DANS LES COMPTES
 - 3.1. Fonctionnement des comptes
 - 3.2. Solde des comptes
 - 3.3. Balance
 - 3.4. Bilan final
 - 3.5. Exemple
 - 3.6. Exercices complets
4. PRESENTATION LEGALE DU BILAN
 - 4.1. Théorie
 - 4.2. Exercices
 - 4.3. Exercice complet
5. PCMN
 - 5.1. Exercices complets avec utilisation du PCMN
6. LE LIVRE JOURNAL
7. LES CHARGES ET LES PRODUITS
8. LES ACHATS ET LES VENTES (TVA)
 - 8.1. Exercices complets avec utilisation des comptes des classes 6 et 7
9. LE CALCUL DU RESULTAT
10. LES REDUCTIONS SUR ACHATS
11. LES FRAIS D'ACHAT
12. LES RETOURS SUR ACHAT
13. LA TVA (déclaration)

14. PROBLEMES INHERENTS A LA MANIPULATION DE FONDS

14.1. Transferts de fonds

14.2. Virements émis

14.3. Chèques émis

15. LES REMUNERATIONS

16. LES EFFETS

17. LES AMORTISSEMENTS

18. LES CREANCES DOUTEUSES

19. CLOTURE

bilan initial - grand-livre - livre journal - calcul du résultat - balance - bilan final

LA COMPTABILISATION DE LA SITUATION DU COMMERÇANT

20. INTRODUCTION

20.1. DEFINITION ET ROLE DE LA COMPTABILITE

La comptabilité est une technique permettant de produire, de façon chiffrée, la situation matérielle et financière d'une entreprise et d'en suivre l'évolution.

Le rôle de la comptabilité consiste à enregistrer, dans les comptes, les conséquences des opérations, de façon à permettre:

- d'établir périodiquement (annuellement) la situation patrimoniale de l'entreprise, c'est-à-dire les composantes de son patrimoine (avoirs-dettes), à un moment donné, sous forme de bilan.

La comptabilité peut répondre aux questions suivantes:
- *Qu'est-ce que l'entreprise possède? - Que doit-elle?*
- *Combien possède-t-elle en caisse?*
- *Quelle est la valeur des marchandises en stock?*

- de calculer périodiquement le résultat de l'activité de l'entreprise.

La comptabilité peut répondre aux questions suivantes:
- *L'entreprise a-t-elle réalisé un bénéfice/une perte?*
- *Quel est le montant de ce bénéfice/cette perte?*
- *Pourquoi ce bénéfice/cette perte?*

En outre la comptabilité poursuit d'autres objectifs:

⇒ *d'ordre juridique*

- ◇ respecter les prescriptions légales en matière de livres comptables;
- ◇ disposer de moyens de preuve en cas de litige avec des tiers;
- ◇ déterminer le montant des bénéfices taxables à l'impôt; le montant de la TVA à verser à l'Etat...

⇒ *et d'ordre économique*

- ◇ suivre l'évolution de l'entreprise;
- ◇ apprécier la gestion et permettre au chef d'entreprise de prendre les mesures adéquates, afin d'améliorer la rentabilité future.

20.2. TYPES DE COMPTABILITE

Nous allons nous occuper de la comptabilité d'une petite entreprise individuelle dont l'activité consiste à acheter des produits (à d'autres entreprises) pour les revendre tels quels (c'est-à-dire sans transformation). On parle, dans ce cas, de **comptabilité commerciale individuelle ou de comptabilité générale**.

Parmi les entreprises commerciales proprement dites, on distingue les entreprises individuelles des entreprises sociétaires. La comptabilité de ces dernières est un peu plus complexe de par le

fait de la multiplication des entrepreneurs. On parle dans ce cas, de *comptabilité des sociétés*. Certaines entreprises ne se contentent pas d'acheter pour revendre mais transforment les marchandises achetées (matières premières) pour les revendre sous une forme plus élaborée (produits finis). La comptabilisation des activités de transformation étant assez complexe, la comptabilité générale ne suffira plus et on parlera, dans ce cas, de *comptabilité industrielle ou analytique*.

20.3. MISE EN SITUATION

Julien LAMBERT lance une entreprise commerciale (BOMBIDOU) dont l'objet est la vente de bonbons. A cet effet, il prélève sur son compte en banque personnel une somme de 25 000 €. Cette somme représente pour son entreprise, une ressource qui sera nécessaire pour l'acquisition des éléments indispensables à son commerce on l'appelle le **capital**. Supposons qu'il utilise cette somme afin d'acquérir du mobilier (5 000 €) et des marchandises (12 500 €) et qu'il dépose le reste sur un compte en banque au nom de l'entreprise.

Sa situation comptable est la suivante:

mobilier	5 000
marchandises	12 500
<u>en banque</u>	<u>7 500</u>
capital	25 000

Il juge indispensable de disposer d'un véhicule afin de rendre visite à ses clients et d'effectuer les livraisons. Comme il n'a pas les fonds nécessaires, il s'adresse à sa banque afin d'emprunter 13 000 €.

Dès le moment où des capitaux étrangers entrent dans l'entreprise, la représentation de la situation comptable telle que ci-dessus ne convient plus. C'est d'ailleurs le cas de toutes les entreprises. On utilise alors un tableau divisé en deux colonnes appelé **BILAN**.

La colonne de droite appelée **PASSIF** représente les *ressources* de l'entreprise ou l'origine de ses moyens d'actions; la colonne de gauche appelée **ACTIF** représente la manière dont les ressources ont été employées (les moyens d'action) ou *emplois*.

Lorsque l'origine est interne on parle de **capital propre**.

Lorsque l'origine est externe on parle de **capitaux étrangers** ou de **dettes**.

Dressons donc le bilan de l'entreprise BOMBIDOU

ACTIF = emplois	BILAN BOMBIDOU		PASSIF = ressources
Mobilier	5 000	Capital propre	25 000
Marchandises	12 500	Capitaux étrangers	13 000
Banque	7 500		
Matériel roulant	<u>13 000</u>		
	<u>38 000</u>		<u>38 000</u>

On remarque que les emplois = les ressources ou l'ACTIF = le PASSIF. Ce qui est normal puisque les emplois représentent la manière dont ont été utilisées les ressources.

20.4. FIXATION

Les moyens d'action de l'entreprise se placent dans la partie gauche - droite^x du bilan: on les appelle aussi emplois - ressources^x

Les origines de ces moyens d'action se placent dans la partie gauche - droite^x du bilan: on les appelle aussi emplois - ressources^x

Les ressources ou passif - actif^x sont constituées d'une part par la somme que l'entreprise doit à son p....., d'autre part par les sommes qu'elle doit aux t.....

La somme que le commerçant a apportée dans son entreprise constitue le de l'entreprise

La somme empruntée auprès de tierces personnes (physiques ou morales) constitue les

Le bilan est un tableau composé de colonnes présentant la synthèse des e..... et des r.....

Dans le bilan, le total des est toujours égal au total des: c'est l'équilibre comptable

Le commerçant BALLADIN emprunte 2 500 € à sa banque et les dépose en caisse. La dette que le commerçant BALLADIN a contractée représente un emploi - une ressource^x pour l'entreprise. Elle se placera donc à droite - à gauche^x dans le bilan.

20.5. EXEMPLE

Sur base des éléments ci-dessous, nous allons établir le bilan du commerçant DUMAS

Immeuble 50 000 - Machines 5 000 - Mobilier 3 750 - Marchandises 7 500 - Caisse 1 250 - Banque 4 200

ACTIF = emplois	BILAN DUMAS		PASSIF = ressources
Immeuble	50 000	Capital propre	71 700
Machines	5 000		
Mobilier	3 750		
Marchandises	7 500		
Banque	4 200		
Caisse	<u>1 250</u>		

^x biffer la mention inutile

<u>71 700</u>	<u>71 700</u>
---------------	---------------

CAPITAL PROPRES = ACTIF - CAPITAL ETRANGER = 71 700 - 0 = 71 700

20.6. EXERCICES

Sur base des éléments ci-dessous, établir le bilan de la MAISON LEMAIRE

Immeuble 75 000 - Installation 5 000 - Marchandises 8 000 - Emprunt auprès d'un établissement de crédit 38 000 - Banque 5 200 - Caisse 2 250

ACTIF = emplois	BILAN LEMAIRE	PASSIF = ressources

CAPITAL =

TOTAL ACTIF = TOTAL CREDIT = €

Sur base des éléments ci-dessous, établir le bilan de l'entreprise CARRELET

Immeuble 80 000 - Machines 12 500 - Outillages 4 000 - Dette envers un établissement de crédit 30 000 - Mobilier 5 000 - Marchandises 12 500 - Banque 5 200 - Caisse 1 320

ACTIF = emplois	BILAN CARRELET	PASSIF = ressources

CAPITAL =

TOTAL ACTIF = = €

21. MODIFICATIONS SUCCESSIVES DU BILAN

21.1. EXEMPLES

Voici la situation de l'entreprise BOMBIDOU au début de son activité.

ACTIF = emplois	BILAN BOMBIDOU		PASSIF = ressources
Mobilier	5 000	Capital propre	25 000
Marchandises	12 500	Capitaux étrangers	13 000
Banque	7 500		
Matériel roulant	<u>13 000</u>		
	<u>38 000</u>		<u>38 000</u>

Le lendemain elle achète des machines pour 2 500 € à un fournisseur. Le paiement s'effectuera dans 60 jours. Le bilan subit donc une modification et devient:

ACTIF = emplois	BILAN BOMBIDOU		PASSIF = ressources
Machines	2 500	Capital propre	25 000
Mobilier	5 000	Capitaux étrangers (dette banque)	13 000
Matériel roulant	13 000	Fournisseurs	2 500
Marchandises	12 500		
Banque	<u>7 500</u>		
	<u>40 500</u>		<u>40 500</u>

Constatation: *une augmentation d'un poste de l'actif (machines) est compensée par une augmentation équivalente d'un poste du passif (fournisseur)*

$$+ A = + P$$

Trois jours plus tard, elle verse 2 500 € de la banque vers la caisse.

Le bilan subit une nouvelle modification et devient:

ACTIF = emplois	BILAN BOMBIDOU		PASSIF = ressources
Machines	2 500	Capital propre	25 000
Mobilier	5 000	Capitaux étrangers (dette banque)	13 000
Matériel roulant	13 000	Fournisseurs	2 500
Marchandises	12 500		
Banque	5 000		
Caisse	2 500		
	<u>40 500</u>		<u>40 500</u>

Constatation: *une augmentation d'un poste de l'actif (caisse) est compensée par une diminution équivalente d'un poste de l'actif (banque)*

$$+ A = - A$$

Deux jours plus tard, elle paie une partie de la dette envers la banque par caisse: 1 000 €.

Le bilan devient:

ACTIF = emplois	BILAN BOMBIDOU		PASSIF = ressources
Machines	2 500	Capital propre	25 000
Mobilier	5 000	Capitaux étrangers (dette banque)	12 000
Matériel roulant	13 000	Fournisseurs	2 500
Marchandises	12 500		
Banque	5 000		
Caisse	1 500		
	<u>39 500</u>		<u>39 500</u>

Constatation: *une diminution d'un poste de l'actif (caisse) est compensée par une diminution équivalente d'un poste du passif (dette banque)*

$$- A = - P$$

Le lendemain, son fournisseur tire sur elle une traite de 1 500 € qu'elle accepte.

Le bilan devient:

ACTIF = emplois	BILAN BOMBIDOU		PASSIF = ressources
Machines	2 500	Capital propre	25 000
Mobilier	5 000	Capitaux étrangers (dette banque)	12 000
Matériel roulant	13 000	Fournisseurs	1 000
Marchandises	12 500	Effets à payer	1 500
Banque	5 000		
Caisse	1 500		
	<u>39 500</u>		<u>39 500</u>

Constatation: *une augmentation d'un poste du passif (effets à payer) est compensée par une diminution équivalente d'un autre poste du passif (fournisseurs)*

$$+ P = - P$$

21.2. RESUME

Une opération commerciale entraîne la modification d'au moins deux postes du bilan pour un montant identique tout en conservant l'équilibre fondamental $A = P$.

Dans un tableau on peut résumer les diverses situations qui peuvent se présenter:

+ A	- A
+ A	+ P
+ P	- P
- P	- A

21.3. MODIFICATIONS SIMPLES ET COMPOSEES

Nous venons des voir que pour chaque opérations comptables, au moins deux postes du bilan sont concernés. On parlera alors de *modification simple*.

Il arrive que plus de deux postes soient modifiés. On parlera alors de *modification composée*.

Exemple: l'entreprise BOMBIDOU achète pour 2 000 € de marchandises au fournisseur MERTENS et le paiement s'effectue comme suit: 800 € immédiatement par caisse et le solde dans un mois.

Le poste marchandises va augmenter de 2 000 €, la caisse va diminuer de 800 € et la dette vis-à-vis du fournisseur va augmenter de 1 200 €.

marchandises		caisse		fournisseurs
2 000	-	800	=	1 200
+ A		- A		+ P

21.4. OPERATIONS PRODUCTIVES ET IMPRODUCTIVES

Une opération productive est celle qui entraîne un résultat (bénéfice ou perte). Ce résultat a pour conséquence la modification du poste capital.

Si le résultat est positif (bénéfice), le poste capital augmente; si le résultat est négatif (perte), le poste capital diminue.

Exemple: l'entreprise BOMBIDOU vend 2 500 € les marchandises qu'elle avait achetées 2 000 €. Le paiement s'effectue immédiatement par caisse

Le poste marchandises diminue de 2 000 €, le poste caisse augmente de 2 500 € et le poste capital augmente de 500 €.

Caisse		marchandises		capital
2 500	-	2 000	=	500
+ A		- A		+ P

Une opération improductive est celle qui n'entraîne aucun résultat et, dès lors, aucune modification du poste capital.

Exemple: l'entreprise BOMBIDOU paie les 1 200 € qu'elle devait à son fournisseur par banque

Le poste banque diminue de 1 200 € et le poste fournisseur diminue de 1 200 €

caisse		fournisseurs
1 200	=	1 200
- A		- P

ENREGISTREMENT DES OPERATIONS DANS LES COMPTES

22. NOTION

Etant donné la difficulté d'enregistrer toutes les opérations par modifications du bilan on va créer pour chaque poste un compte. C'est un tableau divisé en deux colonnes (comme le bilan), l'une gauche appelée **DEBIT**; l'autre droite appelée **CREDIT** et dans lequel sont enregistrés les flux concernant ce poste du bilan.

23. PROCEDE

Au début de son activité, le commerçant dresse un bilan. Chacun des postes du bilan devient un compte dans lequel on inscrit, au début de l'exercice, la *valeur initiale* reprise au bilan (à gauche, c'est-à-dire au débit pour les comptes d'actif - à droite, c'est-à-dire au crédit pour les comptes de passif). Ensuite, au cours de l'exercice, les flux sont enregistrés dans les comptes (les augmentations sont inscrites du même côté que la valeur initiale et les diminutions de l'autre côté).

A la fin de l'exercice, on calcule le *solde* du compte (c'est-à-dire la différence entre le débit et le crédit) et on reporte cette somme dans un nouveau bilan.

En comparant les deux bilans, le commerçant peut se faire une idée de l'évolution de son entreprise au cours de l'exercice écoulé.

24. FONCTIONNEMENT DES COMPTES DE BILAN

Comme le bilan comporte deux colonnes, il existe deux catégories de compte de bilan:

ACTIF	BILAN BOMBIDOU		PASSIF
Matériel roulant	13 000	Capital propre	25 000
Mobilier	5 000	Capitaux étrangers	13 000
Marchandises	12 500		
Banque	7 500		
	38 000		38 000

D Mat roulant C
13 000

D Mobilier C
5 000

D Capital C
25 000

D Dettes C
13000

D Marchandises C
12 500

D Banque C
7 500

COMPTES D'ACTIF

COMPTES DE PASSIF

Les comptes d'actif sont débités de la valeur initiale (celle provenant du bilan) et des augmentations d'avoirs ($A_0 + A$). Ils sont crédités des diminutions d'avoirs ($- A$)

Les comptes de passif sont crédités de la valeur initiale (celle provenant du bilan) et des augmentations de dettes ($P_0 + P$). Ils sont débités des diminutions de dettes ($- P$)

25. LE SOLDE DU COMPTE

Le solde constitue la différence entre les deux montants totaux d'un compte et représente sa situation actuelle.

Le solde est débiteur lorsque le débit est supérieur au crédit. Il est créditeur lorsque le crédit est supérieur au débit. Il est nul si débit = crédit

Le solde débiteur s'inscrit au crédit (puisque $D > C$) du compte; le solde créditeur s'inscrit au débit (puisque $D < C$) du compte.

En principe: Un compte d'actif ne peut présenter qu'un solde débiteur ou nul, alors qu'un compte de passif ne peut présenter qu'un solde créditeur ou nul

REPRESENTONS CECI SCHEMATIQUEMENT					
D	COMPTES D'ACTIF	C	D	COMPTES DE PASSIF	C

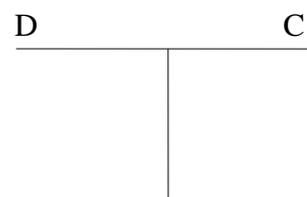
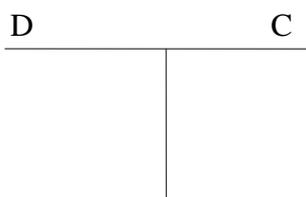
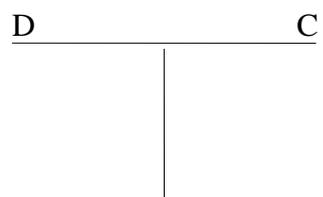
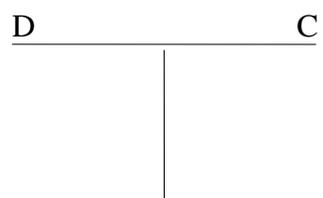
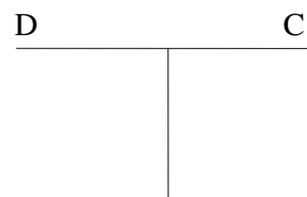
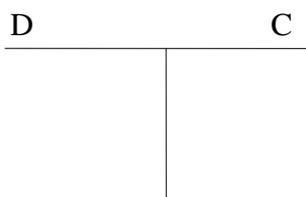
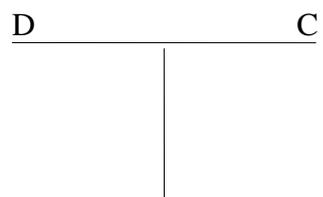
26. LA BALANCE DE VERIFICATION ET PAR SOLDES

Régulièrement, le commerçant établit une balance de vérification et par soldes afin de contrôler les inscriptions effectuées au grand-livre des comptes et au livre-journal (dont nous reparlerons).

La balance reprend tous les comptes : on inscrit dans les deux premières colonnes le montant total se trouvant au débit et au crédit du compte avant d'avoir calculé le solde. Dans les deux colonnes suivantes, on inscrit soit les soldes débiteurs, soit les soldes créditeurs correspondant à la différence entre les débits et les crédits. Les deux dernières colonnes de la balance permettent d'établir le bilan.

27. SCHEMA COMPTABLE

ACTIF	BILAN INITIAL	PASSIF																				
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">AVOIRS</td> <td style="border-right: 1px solid black; width: 50%;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">A0</td> <td style="border-right: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">AVOIRS</td> <td style="border-right: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">A0</td> <td style="border-right: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">AVOIRS</td> <td style="border-right: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">A0</td> <td style="border-right: 1px solid black;"></td> </tr> </table>	AVOIRS		A0		AVOIRS		A0		AVOIRS		A0			<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">DETTES</td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">P0</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">DETTES</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">P0</td> </tr> </table>	DETTES			P0	DETTES			P0
AVOIRS																						
A0																						
AVOIRS																						
A0																						
AVOIRS																						
A0																						
DETTES																						
	P0																					
DETTES																						
	P0																					
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">COMPTES D'ACTIF</th> </tr> <tr> <th style="text-align: left; border-bottom: 1px solid black;">DEBIT</th> <th style="text-align: right; border-bottom: 1px solid black;">CREDIT</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">A0</td> <td style="border-right: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">+ A</td> <td style="border-right: 1px solid black; text-align: center;">- A</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; text-align: center;">Total débit</td> <td style="border-top: 1px solid black; border-right: 1px solid black; text-align: center;">> Total crédit solde débiteur</td> </tr> </table>	COMPTES D'ACTIF		DEBIT	CREDIT	A0		+ A	- A	Total débit	> Total crédit solde débiteur		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">COMPTES DE PASSIF</th> </tr> <tr> <th style="text-align: left; border-bottom: 1px solid black;">DEBIT</th> <th style="text-align: right; border-bottom: 1px solid black;">CREDIT</th> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;"></td> <td style="border-right: 1px solid black; text-align: center;">P0</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">- P</td> <td style="border-right: 1px solid black; text-align: center;">+ P</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; text-align: center;">Total débit solde créditeur</td> <td style="border-top: 1px solid black; border-right: 1px solid black; text-align: center;">< Total crédit</td> </tr> </table>	COMPTES DE PASSIF		DEBIT	CREDIT		P0	- P	+ P	Total débit solde créditeur	< Total crédit
COMPTES D'ACTIF																						
DEBIT	CREDIT																					
A0																						
+ A	- A																					
Total débit	> Total crédit solde débiteur																					
COMPTES DE PASSIF																						
DEBIT	CREDIT																					
	P0																					
- P	+ P																					
Total débit solde créditeur	< Total crédit																					



PRESENTATION LEGALE DU BILAN

PRESENTATION (voir modèle page suivante)

La loi du 17 juillet 1975 impose aux entreprises la présentation annuelle d'un bilan type conforme au modèle ci-joint.

Exemple

Reprendre le dernier bilan présenté dans la leçon précédente et le présenter sur la réglure ci-jointe.

REMARQUES

ACTIF

- Les actifs sont placés par ordre de **LIQUIDITE CROISSANT**.
- Les immeubles sont placés sous la rubrique "Terrains et constructions".
- Les clients sont placés sous la rubrique "Créances commerciales".
- Les sommes en caisse, en banque et au POSTCHEQUE sont groupées sous la rubrique "valeurs disponibles".

PASSIF

- Les passifs sont placés par ordre d'**EXIGIBILITE CROISSANTE**.
- Les sommes empruntées aux organismes financiers sont placées sous la rubrique "Etablissements de crédit".

EXERCICES

1. Sur base de la présentation légale, présenter le bilan suivant:

Immeuble: 50 000,00 € - Machines: 10 000,00 € - Mobilier: 2 500,00 € - Marchandises: 7 500,00 € - Clients: 7 600,00 € - Autres créances diverses: 2 600,00 € - Caisse: 1 250,00 € - Banque: 4 000,00 € - POSTCHEQUE: 6 250,00 € - Réserves: 2 800,00 € - Bénéfice reporté: 2 400,00 € - Dette envers un organisme financier (remboursable en 2 ans): 13 200,00 € - Fournisseurs: 2 750,00 € - Dettes et provisions fiscales: 1 312,00 € - Autres dette diverses à un an au plus: 2 287,00 €

Remarque: lorsque le terme n'est pas précisé, il est inférieur à un an.

2. Même exercice que ci-dessus:

Immeuble: 87 268,00 € - Machines: 20 395,00 € - Outillage: 1 290,00 € - Mobilier: 3 240,00 € - Matériel roulant: 15 210,00 € - Créances à long terme sur des clients: 7 456,00 € - Dettes à long terme envers des fournisseurs: 5 327,00 € - Prêt accordé à un autre commerçant et remboursable dans 20 mois: 3 900,00 € - Créances à court terme sur des clients: 2 514,00 € - Prêt accordé à un membre de la famille remboursable dans 24 mois : 1 500,00 € - Avoir en banque: 4 320,00 € - Caisse: 1 298,00 € - OCP: 2 670,00 € - Stock de marchandises: 13 218,00 € - Réserve: 5 000,00 € - Bénéfice reporté: 6 500,00 € - Somme placée sur un compte à terme: 10 000,00 €

LE PLAN COMPTABLE MINIMUM NORMALISE (PCMN)

1. NOTION

Un plan comptable est un classement logique et ordonné de tous les comptes utilisés dans la comptabilité de l'entreprise.

2. BUT

Si l'on veut effectuer des comparaisons entre plusieurs entreprises, il est indispensable que toutes les entreprises utilisent la même appellation pour un compte déterminé. D'autre part, tous les comptes reçoivent un numéro (indice), ce qui permet d'utiliser davantage un outil moderne de comptabilisation: l'ordinateur.

3. PRECISIONS

Ce plan comptable est dit "minimum normalisé"

minimum: le plan comptable instauré par le législateur est une charpente (une ossature) qui peut, selon les besoins de l'entreprise, être plus détaillée et plus précise. Ainsi, le compte "fournisseurs" peut être détaillé en "fournisseurs belges" et en "fournisseurs étrangers". Les "fournisseurs belges" peuvent être subdivisés par régions, par provinces ou par communes.

normalisé: ceci signifie que tous les comptes prévus par le plan comptable doivent avoir une même appellation pour toutes les entreprises afin de faciliter les comparaisons et les contrôles (notamment par les agents du fisc).

L'utilisation du plan comptable minimum normalisé est obligatoire pour les grandes entreprises. Elle est facultative pour les petites et moyennes entreprises (PME). C'est pour cette raison que l'on peut concevoir des plans moins détaillés pour les petites entreprises. Encore que le principe général d'utilisation du PCMN soit de "ne considérer que ce qui est nécessaire", c'est-à-dire de négliger les comptes dont on n'a pas besoin.

4. DIVISIONS DU PLAN COMPTABLE MINIMUM NORMALISE

Le PCMN comprend 10 classes numérotées de 0 à 9.

Les comptes de bilan sont compris dans les 5 premières classes

CLASSE 1: fonds propres, provisions pour risques et charges et dettes à plus d'un an (correspond aux rubriques I à VIII du passif)

CLASSE 2: frais d'établissement, actifs immobilisés et créances à plus d'un an (correspond aux rubriques I à V de l'actif)

CLASSE 3: stocks et commandes en cours d'exécution (correspond à la rubrique VI de l'actif)

CLASSE 4: créances et dettes à un an au plus (correspond aux rubriques VII de l'actif et IX du passif)

CLASSE 5: placements de trésorerie et valeurs disponibles (correspond aux rubriques VIII et IX de l'actif)

Les comptes de résultats sont repris sous les classes 6 et 7

CLASSE 6: charges

CLASSE 7: produits

Les classes 8 et 9 n'interviennent que pour des entreprises transformant des matières premières en produits finis (comptabilité industrielle ou analytique)

La classe 0 est réservée pour des comptes spéciaux appelés comptes de droits et d'engagements hors bilan.

5. PRESENTATION (voir pages suivantes)

LE LIVRE JOURNAL

1. NOTION

Le livre journal est un livre comptable dans lequel sont enregistrées chronologiquement toutes les opérations commerciales effectuées par l'entreprise.

2. MENTIONS

Chacune des opérations commerciales est enregistrée sous forme d'un article. Le livre journal précise:

- le numéro de l'article
- la date de l'opération
- le(s) numéro(s) de(s) compte(s) débité(s)
- le(s) numéro(s) de(s) compte(s) crédité(s)
- le nom des comptes débités
- le nom des comptes crédités
- le montant débité
- le montant crédité
- le libellé (document ayant servi de base à l'enregistrement de l'opération)

3. BUT

Le livre journal permet au commerçant de retrouver aisément la pièce ayant servi de base à l'enregistrement de l'opération grâce à l'ordre chronologique.

Le livre journal répond à une obligation légale qui dit: "Le commerçant doit tenir un livre journal; les opérations doivent y être inscrites sans retard, de manière fidèle et complète et par ordre de date".

4. EXEMPLE

Deux réglures sont le plus souvent utilisées. (la première sera privilégiée)

N°	Date	LIBELLE	N° C D	COMPTE DEBITE	N° C C	COMPTE CREDITE	MONTANT DEBITE	MONTANT CREDITE
01	01/01	Pièce de caisse n° 9 paiement client Dupuis	570	Caisse	400	Clients	12 000	12 000

01	570	400	Caisse	01/01	12 000	12 000	
N° article	N° CD	N° CC	Cpte débité	Libellé	Cpte crédité	Montant débité	Montant crédité
			Paiement client Dupuis	à clients			
				PC N° 9			

LES COMPTES DE CHARGES ET DE PRODUITS

1. INTRODUCTION

Comparons les bilans ci-dessous et analysons les différences survenues.

ACTIF	BILAN INTITIAL		PASSIF	
<u>III Immobilisations corporelles</u>		85 70,00	<u>I Capital</u>	110 00
A. Terrains et construct.	50			0,00
B. Inst., mach. et outil.	000,00		<u>VIII Dettes à plus d'un an</u>	
C. Mob. et mat. roulant	18		A.4. Ets de crédit	7 500,00
	500,00		D. Autres dettes	4 000,00
<u>V Créances à plus d'un an</u>	17	7		
A. Créances commerciales	200,00	000,00	<u>IX Dettes à un an au plus</u>	
			C. Dettes commerciales	5 700,00
<u>VI Stocks</u>				
A.4. Marchandises	7	12		
	000,00	500,00		
<u>VII Créances à un an au +</u>				
A. Créances commerciales	12			
B. Autres créances	500,00	4		
		000,00		
<u>VIII Placements de trésorerie</u>				
<u>IX Valeurs disponibles</u>	2			
	500,00	10		
	1	000,00		
	500,00			127 200,00
		8		
		000,00		
		127200,0		
		0		

ACTIF	BILAN FINAL		PASSIF	
<u>III Immobilisations corporelles</u>		85	<u>I Capital</u>	112 000,00
A. Terrains et construct.	50	000,00		
B. Inst., mach. et outil.	000,00		<u>VIII Dettes à plus d'un an</u>	10 200,00
C. Mob. et mat. roulant	18		A.4. Ets de crédit	7 200,00
	000,00		D. Autres dettes	3 000,00
<u>V Créances à plus d'un an</u>	17			
A. Créances commerciales	000,00	7 000,00	<u>IX Dettes à un an au plus</u>	6 300,00
			C. Dettes commerciales	6 300,00
<u>VI Stocks</u>				
A.4. Marchandises	7 000,00	14		
		000,00		
<u>VII Créances à un an au +</u>				
A. Créances commerciales	14			
	000,00	4 000,00		
<u>VIII Placements de trésorerie</u>	4 000,00			
		10		

<u>IX Valeurs disponibles</u>		000,00			<u>128 500,00</u>
		8 500,00			
		<u>128 500,00</u>			

2. LES COMPTES DE CHARGES ET DE PRODUITS

Nous allons "alléger" le compte capital afin de pouvoir déterminer plus facilement l'origine des bénéfiques et des pertes.

Désormais, le compte capital ne subira de modifications qu'à la fin de l'exercice comptable. Tout au long de l'exercice, les pertes, les frais et les bénéfiques seront enregistrés dans des comptes de résultats. Ils se subdivisent en comptes de charges et de produits.

Les comptes de charges enregistrent notamment les frais et les pertes réalisés par l'entreprise.

Les comptes de produits enregistrent notamment les divers profits réalisés par l'entreprise.

Prenons notre plan comptable et analysons les classes 6 et 7.

On remarque qu'il y a différents niveaux dans les comptes de résultats.

1°) tout ce qui concerne l'exploitation avec les comptes 60 à 64 et 70 à 74 dont la différence donne

LE RESULTAT D'EXPLOITATION

En effet, pour vendre des marchandises, il faut faire face à certains frais, certaines charges:

- il faut acheter des marchandises;
- il faut tenir compte des factures de téléphone, d'électricité, du loyer de l'immeuble, du salaire alloué au personnel occupé, de la perte de valeur du matériel ou du mobilier, c'est-à-dire tout ce qui concourt à la réalisation de l'objet de l'entreprise (vendre).

2°) tout ce qui concerne le financier avec les comptes 65 et 75 dont la différence donne

LE RESULTAT FINANCIER

En effet, une entreprise:

- paie des intérêts,
- fait des pertes lors du change de monnaie,
- accorde des escomptes à ses clients,
- reçoit des intérêts pour ses placements,
- reçoit des escomptes de ses fournisseurs, ...

3°) tout ce qui est exceptionnel avec les comptes 66 et 76 dont la différence donne

LE RESULTAT EXCEPTIONNEL

En effet, une entreprise peut:

- signaler un vol de marchandises;
- constater une erreur de caisse (en faveur ou défaveur du commerçant);
- remarquer qu'un client ou un créancier ne paie pas;
- faire un boni en vendant du matériel usagé; ...

On distingue donc 3 types de résultats:

- les résultats d'exploitation;
- les résultats financiers;

- les résultats exceptionnels.

Pour connaître le résultat de l'exercice, il suffit d'additionner ou de soustraire les différents résultats les uns des autres.

Ainsi,

<p style="text-align: center;">résultat d'exploitation +/- résultat financier +/- résultat exceptionnel<hr/>= résultat de l'exercice avant impôts</p>

2.1. REGLES DE FONCTIONNEMENT

Les comptes de charges sont débités des augmentations et crédités des diminutions de charges.

Les comptes de produits sont crédités des augmentations et débités des diminutions de produits.

2.2. EXERCICE

Enregistrer les opérations suivantes dans les comptes:

1. 01/03: création de l'entreprise et apport de 12 500,00 € en caisse
2. 03/03: achat de marchandises à LEBLANC, 1 250,00 €, paiement à 30 jours
3. 05/03: un ami m'emprunte 500,00 € pour 15 jours, je les retire de ma caisse
4. 08/03: ouverture d'un CCP, dépôt de 1 500,00 € que je retire de ma caisse
5. 11/03: vente de marchandises à MARTIN, 1 800,00 €, paiement à 30 jours
6. 15/03: reçu la facture RTT n° 34: 145,00 €
7. 17/03: l'OCP réduit l'avoir en compte de 10,00 € pour frais divers
8. 20/03: constatation d'un boni en caisse: 20,00 €
9. 21/03: paiement de la facture RTT par CCP
10. 22/03: prise en charge du salaire de l'employé comptable: 200,00 €
11. 25/03: paiement de l'employé comptable par caisse
12. 29/03: mon ami rembourse sa dette par CCP et verse 10,00 € d'intérêts

ENREGISTREMENT DES ACHATS ET DES VENTES

Lorsque l'on vend une marchandise, on établit une facture sur laquelle on calcule une TVA.

Soit à enregistrer la facture suivante:

Marchandises	2 000,00
+ TVA 21. %	
<hr/>	
= Total à payer	

Chez le fournisseur, il s'agit d'une vente à un client

D	400 Clients	C	D	700 Ventes et prest.	C
<hr/>		<hr/>		<hr/>	
				2 000,00	

Rq: la TVA reçue des clients doit être remboursée au fisc → le fournisseur a une dette vis-à-vis de l'Administration TVA (→ compte 451)

Chez le client, il s'agit d'un achat à un fournisseur

D	440 Fournisseurs	C	D	411 TVA à récupérer	C	D	604 Achat de march.	C
<hr/>		<hr/>		<hr/>		<hr/>		
						2 000,00		

Rq: la TVA payée aux fournisseurs est déduite de la TVA à payer → le client peut récupérer la TVA (→ compte 411)

30. Lorsque l'on reçoit une facture de téléphone ou d'électricité...

Il s'agit d'un achat et il est enregistré comme tel mais comme il ne s'agit pas d'un achat de marchandises, on utilisera le compte **61 Services et biens divers**

Soit à enregistrer la facture suivante :

Carburant	185,00
+ TVA 21 %	
<hr/>	
= Total à payer	

D	440 Fournisseurs	C	D	411 TVA à récupérer	C	D	61 S et B divers.	C
<hr/>		<hr/>		<hr/>		<hr/>		

LE RESULTAT NET DE L'ENTREPRISE

31. RAPPEL

Résultat d'exploitation +/- résultat financier +/- résultat exceptionnel = résultat de l'exercice avant impôt
--

32. LES IMPOTS

Les impôts que tout commerçant doit payer se calculent sur le résultat de l'exercice. L'impôt représente une charge pour l'entreprise.

Le compte «impôts sur le résultat» enregistre cette charge et le compte «dettes fiscales estimées» enregistre la constitution de la provision.

D 450 Dettes fiscales estimées	C		D 67 Impôts sur le résultat	C
	x	←	→	x

La «provision» fiscale représente le montant des impôts que le commerçant devra payer l'année suivante. La provision est donc une dette future (mais non déterminée quant à son montant exact, quant à son époque de paiement).

33. CALCUL DU RESULTAT NET DE L'ENTREPRISE

Résultat de l'exercice avant impôts - impôts sur le résultat = résultat net de l'exercice
--

34. AFFECTATION DU RESULTAT

Si le résultat est une perte, celle-ci est généralement reportée à l'exercice suivant.

D 793 Perte à reporter	C		D 14 Perte reportée	C
	x	←	→	x

Si le résultat est un bénéfice, le commerçant peut se l'attribuer totalement. Cependant, il convient, par prudence, de reporter une partie du bénéfice à l'exercice suivant et de mettre une partie en réserve avant de prélever la rémunération de l'exploitant. Si l'on tient compte de cela, les comptes suivants interviendront:

a) pour le report du bénéfice (ou d'une partie du bénéfice) à l'exercice suivant

D 14 Bénéfice reporté	C		D 693 Bénéfice à reporter	C
	x	←	→	x

LISTE DE RESULTATS

I VENTES		63 000,00
A. Chiffre d'affaires	63 000,00	
B. Autres produits d'exploitation		
II COÛT DES VENTES		-39 500,00
A. Approvisionnement et marchandises		
1. Achats	30 000,00	
2. Variation de stocks	- 1 500,00	
B. Services et biens divers	5 000,00	
C. Rémunérations	6 000,00	
D. Amortissements et réductions de valeur		
E. Réductions de valeur sur créances commerciales		
F. Provisions pour risques et charges		
G. Autres charges d'exploitation		
III RESULTAT D'EXPLOITATION		23 500,00
IV PRODUITS FINANCIERS	2 000,00	
V CHARGES FINANCIERES	- 1 000,00	
(Résultat financier)		+ 1 000,00
VI BENEFICE COURANT		24 500,00
VII PRODUITS EXCEPTIONNELS	415,00	
VIII CHARGES EXCEPTIONNELLES	- 520,00	
(Résultat exceptionnel)		- 105,00
IX RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS		24 395,00
X IMPOTS SUR LE RESULTAT		- 8538,25
XI RESULTAT NET DE L'EXERCICE		15 856,75
XIII BENEFICE DE L'EXERCICE A AFFECTER		15 856,75
A. Bénéfice (perte) à affecter	15 856,75	
C. Dotation aux réserves		7 928,38
D.1. Bénéfice à reporter		
2. Perte à reporter		
F1. Rémunération du capital		<u>7 928,37</u>
		0

COMPTE DE RESULTATS

Charges	RESULTATS	Produits
Résultat d'exploitation		
A. Approvisionnement et marchandises		A. Chiffre d'affaires 63 000,00
- Achats 30 000,00		B. Autres produits d'explo-
- Variation des stocks - 1 500,00		tation
B. Services et biens divers 5 000,00		
C. Rémunérations 6 000,00		
D. Amortissements et réd. de val.		
E. Réd. de val. sur Cr. Comm.		
F. Provisions pour risques et charges		
G. Autres charges d'exploitation		
II Coût des ventes 39 500,00	I Ventes	63 000,00
Résultat financier		
V Charges financières 1 000,00	IV Produits financiers	2 000,00
Résultat exceptionnel		
VIII Charges exceptionnelles 520,00	VII Produits exceptionnels	415,00
Impôts		
X. Impôts sur le résultat 8 538,25		
Résultat net de l'exercice		
XI. Bénéfice de l'exercice 15 856,75		
Résultat de l'exercice à affecter		
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter 15 856,75		
Affectations et prélèvements		
C. Dotations aux réserves 7 928,38		
F1. Rémunération du capital 7 928,38		

1.5. A vend à B 50 unités à 4,12 €/pièce, hors TVA %.

■ Calcul de la facture:

Marchandises (50 x 4,12)	
+ TVA %	
<hr/>	
= Total à payer	

■ Enregistrement comptable:

D 700 Ventes et prestat. C D 400 Clients C D 451 TVA à payer C

1.6. A envoie à B une note de crédit lui accordant .15. % de rabais.

■ Calcul de la note de crédit:

Rabais (15 % de)	
+ TVA %	
<hr/>	
= Total note de crédit	

■ Enregistrement comptable:

D 708 RRR accordés C D 451 TVA à payer C | D 400 Clients
C | |

■ Au moment du paiement: D 400 Clients C D 550 Banque C

!!! SI LE PAIEMENT A DEJA EU LIEU, LA NOTE DE CREDIT SERA DEDUITE D'UNE PROCHAINE FACTURE OU ON VERSERA SON MONTANT AU CLIENT

2. LES REDUCTIONS FINANCIERES

2.1. A achète à B 500 unités à 5,00 €/pièce, hors TVA %. A accorde 2 % d'escompte sur le total de la facture en cas de paiement dans les huit jours (→ nous ouvrirons le compte 756 escomptes commerciaux).

■ Calcul de la facture:

Marchandises (500 x 5,00)	2 500,00
- escompte 2 %	50,00
= Montant imposable	2 450,00
+ TVA (..... % de 2 450,00)	
<hr/>	
= Total à payer	

(en cas de paiement dans les huit jours, déduire 50,00 € d'escompte)

■ Enregistrement comptable:

D 604 Achats marchand. C D 411 TVA à récupérer C D 440 Fournisseurs C

■ Au moment du paiement (dans les huit jours):

D 550 Banque C D 440 Fournisseurs C D 756 Escomptes comm. C

2.2. A vend à B 200 unités à 10,00 €, hors TVA %. A accorde à B un escompte de 3 % sur le total de la facture en cas de paiement dans les huit jours.(→ nous ouvrirons le compte 656 Escomptes commerciaux).

■ Calcul de la facture:	Marchandises (200 x 10,00)	2 000,0	
	- escompte 3 %		60,00
	= Montant imposable		1 940,00
	+ TVA (..... % de 1 940,00)		
	= Total à payer		

■ Enregistrement comptable:

<u>D 700 Ventes et prest. C</u>	<u>D 451 TVA à payer C</u>	<u>D 400 Clients C</u>

■ Au moment du paiement (dans les huit jours):

<u>D 500 Banque C</u>	<u>D 400 Clients C</u>	<u>D 656 Escomptes comm. C</u>